

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020 – 18h en visioconférence retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la commune
Procès -verbal

Le tableau relatif aux éventuelles remarques sur le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 mai 2020 est mis à disposition des élus à l'accueil de la mairie.

Conseil municipal régulièrement convoqué en séance, s'est réuni sous la présidence de Jean-Yves CHIRON le 17 juin 2020 à 18 heures, conformément aux dispositions sanitaires, en visio-conférence enregistrée et diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la commune.

Étaient présents : Jean-Yves CHIRON, Jacqueline AUBRÉE, Christèle GASTÉ, Alain TROUFFLARD, Marie-Louise LE GALLOUDEC, François PINSAULT, Jean-François GIFFARD, Nicole LEGUÉRINEL, Christine BESNARD, Élisabeth LANOISELÉE, Claude AUFFRAY, Fabrice CERTENAIS, Françoise PINSAULT, Élisabeth CORMAULT, Jean-Marc GUYON, Gérard LETOURNEL, Catherine HUARD, Éric LEBRUMENT.

Pouvoirs : Émile LEBRET à Fabrice CERTENAIS, Maryse DELAMARRE à François PINSAULT, Monique MILANÈSE à Jean-Yves CHIRON, Paul GAVARD à Jacqueline AUBRÉE, Éliane COUDRAY à Jean-François GIFFARD, Marc ESLAN à Marie-Louise LE GALLOUDEC, Aymeric AUROUSSEAU à Christine BESNARD, Caroline ROUSSEL à Nicole LEGUÉRINEL.

Absents : Fabrice CHAUVIN.

Secrétaire de séance : Jacqueline AUBRÉE.

Le tableau relatif aux éventuelles remarques sur le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 mai 2020 est mis à disposition à l'accueil de la mairie.

2020-07 Autorisation à signer le devis au titre de la commande publique et autorisation à accepter les recettes des indemnités de sinistre y afférentes au titre des contrats d'assurance

Rapporteur : M. le Maire

Dans le cadre du sinistre survenu le 19 août 2019 sur le bâtiment de la salle des sports, la commune a sollicité l'assurance SMACL. Une expertise a été mandatée par l'assurance et une visite de l'expert a donc eu lieu le 24 février 2020. Par courrier du 19 mai 2020, la SMACL nous a informé que le montant total des dommages garantis sera de 1500,00 €TTC, dont 200€ de franchise payée par l'assurance de l'entreprise BREMAT. Le règlement correspondant au montant des dommages déduction faite de la franchise sera adressé par virement après réception des justificatifs. La commune doit donc dans un premier temps mandater une entreprise pour effectuer les travaux. La franchise sera remboursée à la commune après obtention du recours auprès de l'assurance de l'entreprise BREMAT.

Vu la commission Aménagement du 10 juin 2020,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser** M. le Maire à signer le devis d'engagement, ci-joint, des travaux de réfection du bardage de la salle des sports,
- **d'accepter** les recettes de remboursements des sinistres y afférentes.

Adopté à l'unanimité.

2020-08 Autorisation à requérir un huissier de justice et autoriser le règlement des frais d'honoraires

Rapporteur : M. le Maire

En date du 24 mai 2020, M le Maire puis M Lebret ont été appelés par des habitants de la Rue de la Jannaie et de la Viennais, signalant l'installation de Gens du Voyage sur le terrain de boules, à l'arrière de la salle Éphémère, Rue de Rennes, puis sur le terrain de football situé à côté de la salle omnisports. Compte tenu du retrait des délégations voté lors du conseil municipal du 20 mai, M le Maire n'a plus la faculté de saisir un huissier afin de

constater aussitôt leur arrivée, la présence des caravanes et l'identité des personnes sur place. Or, c'est grâce au procès-verbal de constat de l'huissier que la commune peut assigner les occupants devant le tribunal.

Vu la commission Aménagement du 10 juin 2020,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser** M. le Maire à requérir un huissier de justice afin de constater la présence des Gens du Voyage sur le terrain de boules, à l'arrière de la salle Éphémère, Rue de Rennes ainsi que sur le terrain de football situé à côté de la salle omnisports,
- **d'autoriser** M. le Maire à régler les frais d'honoraires.

Adopté à l'unanimité.

2020-09 Autorisation à régler les honoraires des frais d'avocat dans le contentieux afférent à la parcelle cadastrée AL91

Rapporteur : M. le Maire

Par arrêté en date du 7 novembre 2019, la commune a opposé un sursis à statuer à une déclaration préalable portant détachement de trois lots à bâtir sur la parcelle AL n°91. La commune a considéré que le morcellement du foncier en vue de construire en zonage NH n'était pas compatible avec l'enjeu de classer cette parcelle en A au PLUI.



Le 7 janvier 2020, le propriétaire de la parcelle a assigné la commune devant le tribunal administratif aux fins d'obtenir :

- L'annulation de l'arrêté municipal portant sursis à statuer,
- La ré-instruction de la déclaration préalable sur la base des dispositions réglementaires en vigueur à la date du 7/11/2019.

Après déclaration du contentieux à notre assureur, le cabinet Martin Avocats a été mandaté pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

Vu la commission Aménagement du 10 juin 2020,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser** M. le Maire à régler les frais d'honoraires, ci-joints, afférents à ce contentieux.

Adopté à l'unanimité.

2020-10 Examen des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Rapporteur : M. le Maire

Vu la commission Aménagement du 10 juin 2020,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de ne pas préempter** des biens ci-après,
- **de charger** M. le Maire de la signature des documents se rapportant à ces biens.

N° rue	Adresse du terrain concerné	Section	N° section
8	Allée de la Lucarne	AD	95
5	Impasse des Bersandières	AE	511, 515
17	Allée du Champ Hellot	AD	341, 352

Adopté à l'unanimité.

2020-11 Autorisation concernant la préparation, la passation, l'exécution des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants

Rapporteur : M. le Maire

Vu la commission Enfance jeunesse du 9 juin 2020,
Vu la commission information, communication, sport, culture du 9 juin 2020,
Vu la commission Administration Générale du 10 juin 2020,
Vu la commission Aménagement du 10 juin 2020.

Les pièces justificatives sont communiquées en pièces jointes.

Dans le périmètre de la commission Enfance-Jeunesse

Tiers	Objet	Montant TTC
Pharmacie LCDF	Achat de produits pharmaceutiques	116,08 €
UTILE	Alimentation été	450,00 €
UTILE	Alimentation pour goûter périscolaire	300,00 €
LA CHAPELLE DES DELICES	Alimentation Pains été	250,00 €
VALO	Alimentation Pains été	250,00 €
LECLERC	Alimentation pour goûter ALSH	600,00 €
LECLERC	Petit matériel pour l'été Loustics	200,00 €
DELTA BUREAU	Fournitures scolaires élémentaire (Rentrée scolaire)	1 250,00 €
SADEL	Fournitures scolaires élémentaire (Rentrée scolaire)	2 600,00 €
DELTA BUREAU	Fournitures scolaires maternelle (Rentrée scolaire)	850,00 €
SADEL	Fournitures scolaires maternelle (Rentrée scolaire)	800,00 €
DECATHLON	Petit matériel pour l'été pour club ado (DEVIS) et ALSH	200,00 €
PICHON	Petit matériel bureau	39,92 €
PICHON	Petit matériel pour l'été kikis	1 214,30 €
PICHON	Petit matériel pour l'été La Grange	74,78 €
PICHON	Petit matériel pour l'été Loustics	1 085,82 €
ABELIUM	Mise en place du paiement en ligne	840,00 €
SERVIRECYCL	Cartouche	105,53 €
MONDIAL TISSU	Petit matériel pour l'été Loustics	72,80 €
DARTY	Achat petits matériels informatique	59,94 €
SERVI RECYCL	Achat de cartouches d'encre	105,53 €
	Total	11 464,70 €

Dans le périmètre de la commission administration générale

Tiers	Objet	Montant TTC
Groupe Delta Bureau	Fournitures administratives - Sce Population	144,84 €
Groupe Delta Bureau	Fournitures administratives - Urbanisme	88,44 €
Groupe Delta Bureau	Fournitures administratives - SEJ	69,05 €
Sonowest	Prestation visualisation/son et assistance tehnique / journée élection	1 142,59 €
TDV Industries	Bon de commande n°2 - Masques barrières en tissus - adulte	3 600,19 €
DOP Archives	Prestation de recollement des archives - changement de Maire	600,00 €
	Total	5 645,11 €

Dans le périmètre de la commission information, communication, sport, culture

Tiers	Objet	Montant TTC
Coudre c'est facile	réabonnement	34,50 €
Courrier international	réabonnement	119,00 €
Cuisine actuelle	réabonnement	68,00 €
Rouxel	Sacs crafts pour sélections 2 tailles différentes	145,35 €
Journal de la maison	Journal de la maison	29,90 €
Boulangerie Valo	Douzaines de chouquettes	8,00 €
JBA communication	Distribution du bulletin	655,20 €
Korrigan	Execution et mise en page du bulletin	660,00 €
Mediagraphic	Impression du bulletin	1 210,00 €
	Total	2 929,95 €

Dans le périmètre de la commission Aménagement

Tiers	Objet	Montant TTC
Hygial Ouest	Recharge solution hydroalcoolique pour distributeurs muraux	133,61
Hygial Ouest	Petits équipements pour entretien groupe scolaire selon protocole COVID	911,34
Les Toits Breilliens	Reprise bardage - salle omnisports suite sinistre (SMACL)	1 500,00 €
JCB	Révision 500 H Tractopelle	1 063,20 €
SBCP	Réparation matériels - restaurant scolaire	2 443,37 €
Veralia	Fourniture espaces verts - gazon	843,87 €
Aubrée Thierry	Foin pour le cheptel (fauche, fanage, andrainnage, pressage, ramassage)	1 055,40 €
Jardi man	Entretien tronçonneuse	119,50 €
Jardi man	Achat enrouleur pour nettoyage marché	123,25 €
Delourmel	Entretien débrousailluse & tronçonneuse	377,90 €
Harduin Franck	Parage cheptel	130,80 €
Clinique vétérinaire des Faluns	Prise de sang cheptel	101,06 €
CPO	GNR	1 695,00 €
Intermarché	Bon de commande carburant	550,00 €
Delourmel	Bon de commande entretien petits matériels (bougie, huile...)	100,00 €
Yesss	Bon de commande fourniture petits équipements en électricité	600,00 €
Beauplet	Bon de commande fourniture petits équipements pour entretien courant (outillage, quincaillerie...)	600,00 €
Beauplet	Ecran de protection plexi COVID - médiathèque	359,40 €
Garage des Longrais	Contrôle Technique Camion Benne	292,28 €
Garage des Longrais	Contrôle Technique du Berlingo	191,00 €
Garage des Longrais	Contrôle Technique du Modus	95,20 €
La farge	Béton prêt à l'emploi	638,46 €
Lehagre	Travaux sur réseau électrique cour nord maternelle - opération groupe scolaire	7 770,00 €
Lehagre	Travaux complémentaires cour nord maternelle (sol souple, accodrains, démolition maçonneries...)	13 050,96 €
Piedvache	Modification revêtement de sol couloir école primaire - opération groupe scolaire	1 950,76 €
Piedvache	Remplacement plinthes couloir école primaire - opération groupe scolaire	1 038,01 €
Eurl Isola Ouest 35	Pose placo - création couloir de distribution - médiathèque	1 657,32 €
Armand peinture	Mise en peinture placo - médiathèque	641,77 €
Veolia	Créations branchements AEP - ZA du Haut Danté	6 682,64 €
Sofibac	Fourniture de vêtements de travail	2 289,35 €
Sofibac	Fourniture d'équipement de protection individuel	277,20 €
Orapi Hygiène	Achat de petits équipements pour entretien des locaux	36,00 €
Mecagri	Flexible tondeuse	44,86 €
Themis systems	Forfait main d'œuvre remplacement box salle omnisports	186,00 €
Marc SA	Empierrement chemins randonnées	705,24 €
Clinique vétérinaire des Faluns	Castration cheptel	330,80 €
Végam	Matériels pour clôture	1 131,03 €
	Total	51 716,58 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser** M. le Maire à procéder à la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics ci-avant,
- **d'ajouter** à cette liste, le bon de commande concernant la prestation d'impression d'affiches du protocole sanitaire à installer sur les panneaux d'affichage du second tour des élections municipales avec Bis Repetita pour un montant de 60€TTC,

- **de refuser** le bon de commande concernant la prestation vidéo et diffusion en direct du conseil municipal d'installation avec La Cité du son pour un montant de 4151,64 €TTC.

Adopté à l'unanimité.

2020-12 Autorisation concernant le règlement des marchés et des accords-cadres

Rapporteur : M. le Maire

Vu la commission Enfance jeunesse du 9 juin 2020

Vu la commission information, communication, sport, culture du 9 juin 2020

Vu la commission Administration Générale du 10 juin 2020

Vu la commission Aménagement du 10 juin 2020

Les pièces justificatives sont communiquées en pièces jointes.

Dans le périmètre de la commission Enfance-Jeunesse

Tiers	Date de réception	Description	Montant TTC
ELIS BRETAGNE	26/03/2020	Location vêtements de travail avril	410,94 €
ELIS BRETAGNE	30/04/2020	Location vêtements de travail mai	435,88 €
MANUTAN	05/05/2020	armoire pour école élémentaire	424,92 €
VALO BOULANGERIE	05/05/2020	Achat pain 3 L tranché (121)	302,50 €
HYGIAL OUEST	26/05/2020	Produit d'entretien	104,33 €
ELIS BRETAGNE	28/05/2020	Location vêtements de travail juin	410,88 €
DARTY	28/05/2020	webcam - service enfance jeunesse	100,00 €
LA CHAPELLE DES DELICES	03/06/2020	Pains pour ALSH	36,00 €
LA CHAPELLE DES DELICES	03/06/2020	pains pour restaurant scolaire mars	43,20 €
LA CHAPELLE DES DELICES	03/06/2020	pains pour restaurant scolaire février	324,00 €
UTILE	03/06/2020	Goûters les loustics	6,31 €
UTILE	03/06/2020	Goûters SEJ	347,18 €
BONNIN	03/06/2020	Thermomètres	419,40 €
ELIS BRETAGNE	03/06/2020	Avoir sur facture mars	-114,28 €
ELIS BRETAGNE	03/06/2020	Avoir sur facture avril	-308,20 €
MICRO C	03/06/2020	licence filtrage école élémentaire	144,00 €
ISS HYGIENE	04/06/2020	Sanitation restaurant scolaire mai	91,01 €
		Total	3 178,07 €

Dans le périmètre de la commission information, communication, sport, culture

Tiers	Date de réception	Description	Montant TTC
EDITIONS LARIVIERE	20/05/2020	Abonnement au mensuel Micro Pratique	72,00 €
MJS VIDEO	22/05/2020	Achat de 8 DVD	421,63 €
LA COURTE ECHELLE	02/06/2020	Achat de 63 livres	759,29 €
LE NOUVEL OBSERVATEUR	03/06/2020	Abt au nouvel observateur	159,00 €
UTILE	03/06/2020	Approvisionnement fêtes et cérémonies	40,04 €
UTILE	03/06/2020	Approvisionnement fêtes et cérémonies	27,84 €
		Total	1 479,80 €

Dans le périmètre de la commission administration générale

Tiers	Date de réception	Description	Montant TTC
EDFCOLLECTIVITE	20/02/2020	Facture d'électricité - multi sites	11 223,93 €
ACTUAL COMPUTER	31/03/2020	Mise en place d'une solution VPN	1 262,00 €
EDFCOLLECTIVITE	12/04/2020	Facture d'électricité - Terrain de sports - Rue de Rennes	1 193,67 €
ORANGE BUSINESS	07/05/2020	Abonnement internet pro - maison de l'enfance	48,00 €
ORANGE BUSINESS	07/05/2020	Abonnement internet pro - ateliers municipaux	48,00 €
ORANGE BUSINESS	07/05/2020	Abonnement internet pro - mairie	48,00 €
ORANGE BUSINESS	07/05/2020	Abonnement internet pro - médiathèque	48,00 €
ORANGE BUSINESS	07/05/2020	Abonnement internet pro - Salle des raquettes et salle omnisport	96,00 €
ORANGE BUSINESS	07/05/2020	Abonnement internet pro - restaurant scolaire	48,00 €
ORANGE BUSINESS	08/05/2020	Abonnement internet - écoles mat et prim et local jeunes	121,90 €
ORANGE BUSINESS	08/05/2020	Abonnement téléphonie fixe multi sites + consommations	1 254,51 €
ORANGE PRO INTE	16/05/2020	Abonnement internet pro - mairie - box complémentaire	48,00 €
SFR	27/05/2020	Portables mai	203,18 €
TOTAL DIRECT EN	28/05/2020	Conso élec panneaux lumineux 01/01 au 29/2/20	325,41 €
TOTAL DIRECT EN	28/05/2020	Conso élec panneaux lumineux 01/03 au 30/4/20	188,21 €
TOTAL DIRECT EN	28/05/2020	Conso élect sites restaurations 01/01 au 29/2/20	2 363,75 €
BERGER LEVRAULT	29/05/2020	Renouvellement Adobe Acrobat Pro	576,00 €
BERGER LEVRAULT	04/06/2020	Abt du 01/06 au 31/05/2021 Exchange online et Office 365	4 084,80 €
GROUPE DELTA BUREAU	04/06/2020	Fournitures administratives, cartouches encre et papier	3 199,55 €
HEXATEL	04/06/2020	Maintenance téléphonique mairie	1 125,29 €
LA POSTE	04/06/2020	Affranchissement courrier mai	163,96 €
TOTAL DIRECT ENERGIE	08/06/2020	Conso élect 1er janvier au 30 avril 2020 bat divers	10 757,82 €
TOTAL DIRECT ENERGIE	08/06/2020	Conso élect 1er janv au 30 avril 2020 Antenne collect Besneraie	267,90 €
ORANGE BUSINESS	08/06/2020	ADSL salles de sports juin	96,00 €
ORANGE BUSINESS	08/06/2020	ADSL salles de sports mairie juin	48,00 €
ORANGE BUSINESS	08/06/2020	ADSL Ecoles mat, prim et local jeunes juin	121,90 €
ORANGE BUSINESS	08/06/2020	ADSL services techniques juin	48,00 €
ORANGE BUSINESS	08/06/2020	ADSL médiathèque juin	48,00 €
ORANGE BUSINESS	08/06/2020	ADSL maison de l'enfance juin	48,00 €
ORANGE BUSINESS	08/06/2020	ADSL restaurant scolaire juin	48,00 €
BOUVET Amélie	08/06/2020	COVID 19- Solde masques tissus	6 323,95 €
HEXATEL	08/06/2020	Téléphone fixe mairie mai	210,26 €
ACTUAL COMPUTER	09/06/2020	Matériel informatique - maintenance poste	43,00 €
ATELIER LE MEE	09/06/2020	Echarpe de Maire	58,80 €
INTERMARCHE	09/06/2020	COVID 19 - Solutions hydroalcolique	493,62 €
TOTAL DIRECT ENERGIE	10/06/2020	Conso gaz ensemble batiments mai	1 287,15 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Maison de l'enfance	124,67 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Incendie ZA Danté Zone lot 12	24,55 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Restaurant Scolaire	433,87 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre 1 rue Carlets	142,24 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Parc Matelon	71,80 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Maison des Associations	61,31 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Salle des Cerisiers	117,70 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Ecole Maternelle	781,70 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre mairie annexe	36,65 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Ecole Elementaire	539,48 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre médiathèque	106,96 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre atelier municipal	430,59 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre abri bus Bersandières	33,23 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre wc Carlets	177,52 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Eglise	42,26 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre terrain des sports	325,33 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Local Jeunes	36,65 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Maison Hubaudière	47,26 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre maison de l'étang	33,23 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre La Drille	86,52 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Sports de Combats et Raquettes	332,41 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Réserve incendie ZA Croix Rouge	27,64 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Réserve incendie Nantillère	24,55 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre réserve incendie ZA Danté Zone lot 14	24,55 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre wc rue mairie	138,70 €
VEOLIA	10/06/2020	Eau Conso 1er semestre Abt 2ème semestre Fontaine	26,06 €
TDV Industries	10/06/2020	Achat de masques	31 201,63 €
		Total	82 999,62 €

Dans le périmètre de la commission aménagement

Tiers	Date de réception	Description	Montant TTC
THEAUD MAURICE	15/04/2020	Balayage des rues mars	411,22 €
BEAUPLET	02/05/2020	ECST du mois d'avril	698,20 €
PIERRE LE GOFF	05/05/2020	Produits désinfectants COVID	276,48 €
Orapi Hygiène	06/05/2020	Facture n° FACA0200500262 du 06/05/2020	206,02 €
YESSS ELECTRIQUE	11/05/2020	ECST du mois de mars	133,62 €
YESSS ELECTRIQUE	11/05/2020	ECST du mois de mars	94,49 €
MECAGRI	15/05/2020	Réparation tonne à eau	241,44 €
IPAC Conseil	15/05/2020	Honoraire mission SPS groupe scolaire - échéance 3/4	378,00 €
COREVA	15/05/2020	Situation n°3 - Gros œuvre groupe scolaire	35 109,54 €
ALGECO	17/05/2020	Location modulaire salle associative mai	2 640,17 €
R2S	18/05/2020	vérification annuelle extincteurs, BAES, désenfumage	2 535,40 €
INTERMARCHE	18/05/2020	Carburant du mois d'avril	375,06 €
HYGIAL OUEST	19/05/2020	Petits équipements COVID	930,91 €
MARTIN AVOCATS	19/05/2020	Facture acompte contentieux parcelle AL 91	2 160,00 €
BONNIN	20/05/2020	Surblouses - Covid	445,92 €
THEAUD MAURICE	20/05/2020	Balayage des rues avril	1 130,87 €
DELOURMEL JARDI	22/05/2020	Huile matériels ST	90,22 €
IDVERDE	25/05/2020	Solde muret entrée de ville pour Totems	8 486,40 €
ORAPI HYG	27/05/2020	COVID 19 - gel hydoralcolique	101,28 €
ATELIER LE MÉE	28/05/2020	Remplacement mât parvis mairie et église avec boîtier antivol et drisse à l'intérieur	3 354,00 €
BOULAND	02/06/2020	Situation n°3 - Électricité groupe scolaire	17 909,08 €
JARDIMAN	03/06/2020	Réparation chargeur tracteur John Deere	581,87 €
BEAUPLET	03/06/2020	ECST du mois de mai + COVID	1 503,36 €
YESSS ELECTRIQUE	03/06/2020	ECST du mois de mai	28,52 €
COREVA	03/06/2020	Acpte 4 Lot 3 - trx groupe scolaire	449,03 €
WC LOC	04/06/2020	Location WC centre bourg mai	494,02 €
INTERMARCHE	08/06/2020	Carburant du mois de mai	459,85 €
LEHAGRE	09/06/2020	Acpte 5 lot 01- trx groupe scolaire	14 924,04 €
Pierre Le Goff	10/06/2020	COVID 19 - Gants	135,00 €
Pierre Le Goff	10/06/2020	covid 19 - Produits d'entretien	445,56 €
		Total	96 729,57 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser** M. le Maire à procéder au règlement des marchés publics ci-avant.

Adopté à l'unanimité.

2020-13 Cession lot 28 - ZA Haut Danté

Rapporteur : M. le Maire

Le Groupe Ejjanhani Holding sollicite une baisse de prix pour l'acquisition du lot n°28 afin d'y réaliser des locaux de stockage à destination des artisans.

La parcelle présente des inconvénients qui rendent difficile sa commercialisation :

- Passage de la ligne THT à proximité immédiate,
- Parcelle en trapèze qui contraint son aménagement.

Au vu de ce constat, il est proposé de faire droit à la demande de l'entreprise dans la limite du ratio des 10 % autorisé par France Domaines :

	Surface (m ²)	Prix/m ² HT	Prix du lot HT
Prix initial	3 987	49,41 €	197 000 €
Prix proposé	3 987	45 €	179 415 €



Vu la commission Aménagement du 15 mai 2020,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** la vente du lot n°28 de la ZA du Haut Danté,
- **de fixer** le nouveau prix de cession du lot n°28 à 45 € HT le m²,
- **d'autoriser** M. le Maire à signer l'acte notarié correspondant et toute pièce se rapportant à ce dossier,
- **de charger** M. le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Adopté à la majorité : 21 pour, 5 contre (Élisabeth CORMAULT, Jean-Marc GUYON, Gérard LETOURNEL, Catherine HUARD, Éric LEBRUMENT).

2020-14 Subventions 2020 aux associations communales avec salariés

Rapporteur : Alain Troufflard

Dans le contexte de crise sanitaire, les demandes de subventions aux associations locales n'ont pas pu être étudiées comme précédemment avec la rencontre habituelle qui permettait de faire le point sur le fonctionnement et échanger sur les projets de la saison à venir.

Il est donc apparu la nécessité de ne pas pénaliser les associations qui ont recours à des salariés pour assurer la formation et les entraînements de leurs adhérents. Un autre paramètre a été pris en compte, en l'absence de budget 2020, de retenir le montant des subventions qui leur avait été attribuée en 2019 sur la base de 70%.

Vu la commission info-com, culture-sport du 9 juin 2020,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'accorder** les subventions, conformément au tableau ci-dessus.

Association	SUBVENTION 2019	Avance SUBVENTION 2020
Activ'Fougeretz	1 600	1 120
AL Basket	1 900	1 330
AMCD	50	35
Entente sportive Chap	1 100	770
Football Club	3 800	2 660
Hand Ball	2 000	1 400
JUDO La Chapelle	2 800	1 960
Théâtre de la Gâterie	4 700	3 290
La Cordée	0	0
Volant Chapellois BADMINTON	1 500	1 050
Montant avance subventions 2020		13 615

Adopté à l'unanimité. Jean-Marc GUYON ne prend pas part au vote.

2020-15 Subvention au multi-accueil Calinou pour l'année 2020

Rapporteur : Fabrice Certenais

Conformément à la convention qui lie la Commune à l'association, il est proposé chaque année une subvention d'équilibre en fonctionnement au multi-accueil Calinou. Pour l'année 2020, le montant maximal est prévu sur le même montant que l'année précédente soit 78 832€.

La commune versera courant juin 40% de la subvention prévue, soit 31 533 €. Il est rappelé qu'un premier acompte de la subvention 2020 de 30 000€, a été versé au cours du mois de mars et que le solde de la subvention 2020 sera versé en 2021 sur présentation des comptes de résultat de l'association.

Vu les Commissions Enfance Jeunesse du 5 mai et du 9 juin,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de verser** 31 533€ sur la base d'une subvention d'équilibre maximale de 78 832€.

Adopté à l'unanimité.

2020-16 Convention pour la mise en place du dispositif 2S2C

Rapporteur : Christèle Gasté

Dans le cadre de la crise sanitaire du COVID 19 et de la mise en place du déconfinement, les écoles ont organisé une rentrée progressive en respectant un protocole sanitaire contraignant. En effet, la capacité d'accueil des enfants dans chaque école dépend de plusieurs facteurs dont :

- Le nombre d'enseignants ayant repris une activité en présentiel,
- La superficie des classes,
- Le nombre de sanitaires.

En fonction de ces critères, les effectifs diffèrent dans les écoles à savoir :

- École maternelle : sur 139 élèves inscrits, 40 enfants peuvent être accueillis quotidiennement et répartis dans 4 classes
- École élémentaire : sur 251 élèves inscrits, 90 enfants peuvent être accueillis quotidiennement et répartis dans 9 classes.

Quelques familles ont fait le choix de continuer la scolarisation de leur enfant en distanciel. Toutefois, la majorité d'entre elles souhaitait un accueil en classe. Actuellement, les enfants accueillis sont :

- Tous les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation (possibilité d'être scolarisés 4 jours par semaine),
- Les Grandes Sections avec une scolarisation 2 fois par semaine,
- Les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 avec une scolarisation 1 fois par semaine.

Les Toutes Petites Section, Petites Sections et Moyennes Sections n'ont pas pu être intégrées dans les groupes scolarisés pour les raisons suivantes :

- La difficulté du respect des gestes barrières par les plus jeunes,
- La limitation à 10 du nombre d'élèves par classe,
- Le nombre conséquent d'élèves qui constitue le groupe d'élèves prioritaires
- La poursuite du travail en distanciel d'une enseignante en maternelle pour raison de santé.

Pour information, deux enseignantes dispensent un enseignement en distanciel à l'école élémentaire.

Afin de permettre la scolarisation sur site d'un plus grand nombre d'élèves et après concertation avec l'inspecteur de la circonscription et les directeurs du groupe scolaire Georges Martinais, il est proposé d'inscrire la commune dans le dispositif « Sport, Santé, Culture, Civisme » dit « 2S2C ». Ce dispositif consiste à accueillir des enfants sur le temps scolaire en proposant des activités de sports et de santé (2S) ainsi que culturelles et de civisme (2C). Dans notre commune, cet encadrement sera assuré par des agents communaux affectés au service enfance jeunesse autour des activités suivantes : le théâtre, la lecture, le yoga et la relaxation, des animations autour de la nature et de l'environnement, des jeux sportifs et des randonnées pédestres, des arts plastiques, des animations sur les aliments. Ce dispositif augmente la capacité d'accueil dans les écoles et permet à tous les élèves d'élémentaire une scolarisation de 2 jours par semaine, un maintien de la scolarisation des Grandes Sections et un accueil d'élèves de Moyennes sections les plus fragiles. Deux groupes seraient ainsi constitués : un en maternelle d'une capacité de 10 enfants et un en élémentaire d'une capacité de 15 enfants.

Vu la Commission Enfance Jeunesse du 9 juin,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser** M. Le Maire à signer la convention relative à la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire entre la commune et l'Éducation Nationale annexée en pièce jointe,
- **d'autoriser** la commune à percevoir la subvention de 110€ par jour et par groupe de 15 enfants accueillis.

Adopté à l'unanimité.

2020-17 Mise en place du paiement en ligne**Rapporteur : Christèle Gasté**

Les collectivités locales ont obligations de mettre en place le paiement en ligne à partir du 1^{er} juillet 2020. Le décret n°2018-689 du 1^{er} août 2018 prévoit la mise à disposition par les administrations publiques, pour l'ensemble de leurs créances d'un service de paiement en ligne. Cette obligation concerne notamment les collectivités territoriales et leurs établissements publics avec une date de mise en place au plus tard le 1^{er} juillet 2020. Ce nouveau service d'encaissement par internet sur le portail dédié PayFip s'ajoute aux moyens de paiement déjà existants.

L'offre packagée PayFip propose aux usagers la possibilité de payer par carte bancaire sur internet ou par prélèvement non récurrent. Le paiement par prélèvement présente l'avantage d'être sans frais à la fois pour l'utilisateur mais aussi pour la collectivité bénéficiaire (Par contre, le commissionnement par carte bancaire est prélevé sur chaque transaction et revient à la charge de la collectivité).

Les objectifs de ce dispositif, particulièrement adapté à la facturation des services périscolaires, sont les suivants :

- Il peut répondre à une demande de certains usagers (accessibilité du service 7j/7, 24h/24h, économique et sécurisé),
- Il peut répondre aux souhaits des collectivités de développer les services d'administration électronique (image de modernité, sécurité des transactions CB ou prélèvement unique),
- Il doit permettre d'améliorer le recouvrement amiable et/ou contentieux.

L'utilisateur accède à PayFip soit directement via le site : www.tipi.budget.gouv.fr, soit via le site de la collectivité cliente, qui le redirige sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr.

L'adhésion à l'offre PayFip comprend :

- La remise à la collectivité du cahier des charges,
- L'organisme et la DRFIP35 remplissent et signent une convention (offre packagée non scindable CB/prélèvement), des formulaires d'adhésion au dispositif PayFip, et au paiement par CB et par prélèvement,
- La création du client PayFip par le correspondant « Moyens de paiement » de la DRFIP 35,
- La transmission à la collectivité de son numéro de client PayFip.

Vu la Commission Enfance Jeunesse du 9 juin,

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser** M. Le Maire à signer la convention d'adhésion au dispositif PayFip, annexée en pièce jointe.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé, le Maire lève la séance à 19 heures 38.

Le secrétaire de séance,

